

Le Conseil rhénan défend les classes bi-langues

À l'unanimité, le Conseil rhénan appelle le gouvernement français à « revenir sur le projet handicapant » de disparition des classes bi-langues et européennes.

Trois outils

❑ **Conférence du Rhin supérieur** : créée en 1991 par fusion de deux comités nés d'un accord de 1975 entre gouvernements. Y siègent trois délégations de 25 membres dirigées par le préfet de Strasbourg, le *Regierungspräsident* de Fribourg ou de Karlsruhe et un conseiller d'État d'un des cantons de Bâle.

❑ **Conseil rhénan** : créée en 1997, il réunit 71 élus des collectivités du Rhin supérieur. C'est une instance de concertation, forme de « parlement trinational ».

❑ **Région métropolitaine trinationale du Rhin supérieur** : créée en décembre 2010, elle se présente comme « réseau fonctionnel des acteurs de la politique, de l'économie, des sciences et de la société civile pour réaliser la cohésion territoriale ». Elle regroupe élus, fonctionnaires et experts.



En sixième à Obernai. PHOTO ARCHIVES DNA – FANNY HOLVECK

Discutée en bureau, amendée en séance même, la résolution adoptée hier à Strasbourg par le « parlement » trinational du Rhin supérieur conserve des termes forts. Elle rappelle le traité de l'Élysée (1963), le « travail considérable de tous les par-

tenaires du Rhin supérieur en faveur du bilinguisme », dit sa « vive inquiétude » face à la réforme du collège en France « qui prévoit la disparition des classes bilangues et des sections européennes ».

Philippe Richert, président en exercice du Conseil rhénan, a

fait insérer que le conseil se félicitait des assurances données par le gouvernement français « aux territoires frontaliers » pour que la continuité d'une première langue commencée en primaire soit assurée en 6^e. Le président de la Région Alsace estime en effet que le recteur, puis la ministre, ont quelque peu « rassuré » les Alsaciens sur ce point. Mais la résolution conclut en demandant à Paris de « revenir sur un projet handicapant tant du point de vue scolaire et diplomatique qu'économi-

que ».

pération transfrontalière sur cet espace franco-germano-suisse. Sa présidente en exercice, Nicolette Kressl, *Regierungspräsidentin* à Karlsruhe, a confirmé qu'un comité de pilotage commun allait réfléchir à la communication des deux instances et que les groupes de travail de la Conférence et les commissions du Conseil allaient se coordonner davantage.

Cette politique des « petits pas » pour tendre vers la simplification des structures transfrontalières a été approuvée par l'assemblée. L'ancien ministre Daniel Hoeffel y a vu « la bonne voie, pragmatique et réaliste ». Mais il n'a pas caché que « l'élargissement géographique de la région côté français » le laissait « perplexe » sur l'avenir de cette coopération saute-frontière. ■

JACQUES FORTIER

LE SITE INTERNET TRANSFRONTALIER SZENIK PARTAGE LA CULTURE

Le Conseil rhénan a fait le point du site internet Szenik, véritable « webzine bilingue consacré au spectacle vivant dans le Rhin supérieur », a expliqué son chef de projet, Jean-Luc Bredel. L'ancien directeur régional des Affaires culturelles d'Alsace, de Provence-Alpes-Côte d'Azur, puis de Lorraine, a décrit cette « plateforme interactive » lancée en novembre 2012 : elle annonce concerts, spectacles et festivals dans le Rhin supérieur, avec des articles et des extraits vidéo. Elle diffuse même, après production, des captations de spectacles entiers.

Lancée grâce à des crédits européens (programmes Interreg IV), elle est cofinancée par des collectivités (Région Alsace, Eurométropole, ville d'Offenbourg) et les institutions culturelles concernées. Mais Interreg s'interrompt. Il faut donc « trouver de nouveaux financements » pour étayer un budget de près d'un million d'euros, a expliqué M. Bredel. Il espère aussi stimuler la fréquentation du site, qui oscille entre 4 et 7 000 visiteurs par mois, avec plus de 50 % de connexions d'origine française, même si les connexions suisses et allemandes sont en hausse depuis la fin 2014.

J.F.

Petits pas de simplification

L'autre temps fort de la séance plénière du Conseil rhénan, qui regroupe des élus du Bade-Wurtemberg, de Rhénanie-Palatinat, d'Alsace et de Suisse du Nord, a été l'annonce d'un rapprochement avec la Conférence du Rhin supérieur, autre outil de la coo-